



Le 27 octobre 2006

DESTINATAIRES : Toutes les banques
Sociétés de fiducie et de prêt sous réglementation fédérale
Sociétés d'assurance-vie sous réglementation fédérale
Sociétés d'assurances multirisques sous réglementation fédérale
Associations coopératives de crédit sous réglementation fédérale

OBJET : Expiration du mandat du commissaire William (Bill) Knight

Par la présente, je désire vous informer qu'à compter du 1^{er} novembre 2006, date d'expiration du mandat qui m'avait été confié pour cinq ans, je ne remplirai plus le rôle de commissaire de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC).

Je suis fier de l'Agence et de ce qu'elle a accompli au cours de ces cinq dernières années. J'ai eu le privilège de travailler avec un groupe de personnes formidables, aussi bien à l'ACFC qu'à l'extérieur. Grâce à leur travail assidu et leur dévouement, la vision d'une agence nouvelle et dynamique protégeant et informant les consommateurs canadiens de produits et services financiers s'est matérialisée.

Depuis sa création, en 2001, jusqu'à aujourd'hui, l'ACFC a largement contribué à la mise en place d'un marché sain, concurrentiel et équilibré pour les consommateurs de produits et services financiers. Les initiatives que nous avons menées pour éduquer les consommateurs ont permis de combler les lacunes en matière d'information dont souffrait le secteur financier. La popularité croissante des outils et des documents mis au point par l'Agence témoigne de leur pertinence et de leur utilité.

Il convient aussi de mentionner les efforts et les réalisations de l'Agence dans l'exercice de sa fonction de réglementation. En effet, grâce au travail accompli dans ce domaine, des milliers de consommateurs peuvent désormais accéder plus facilement à des services bancaires de base et les emprunteurs reçoivent des documents d'information plus complets. La responsabilisation et la protection des consommateurs, qui faisaient auparavant défaut, marquent également un tournant dans l'évolution du secteur.

Je ne peux que me réjouir d'avoir eu la possibilité de remplir le rôle de commissaire de l'Agence et je m'attends à ce que l'Agence continue à s'épanouir au cours des années à venir.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le commissaire,
William (Bill) G. Knight